



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 31

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Hamid EL HASSOUNI pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Campus des Métiers et des Qualifications GREEN CITY - Demande de subvention 2024**

Par délibération du 21 juin 2022, le bureau métropolitain a autorisé le Président de Dijon métropole à conclure une convention pluriannuelle de partenariat avec l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP), dans le cadre des actions portées par le Campus des Métiers et qualifications Énergie et Construction - vers des villes intelligentes et bas carbone (CMQ Green City), pour les années 2022, 2023, 2024, 2025, et a décidé d'attribuer, à ce titre, une subvention de 40 000 € pour les actions conduites dans ce cadre par le CMQ Green City pendant l'année 2022.

Dans le cadre de cette convention et dans la continuité des actions amorcées les années précédentes, le CMQ Green City a établi pour l'année 2024 un plan d'actions autour de deux axes :

- 1 L'accompagnement de l'évolution des compétences en lien avec la transition énergétique notamment la digitalisation au service des entreprises de la construction, des services urbains, des apprenants

Action 1.1 - Dans la poursuite de la réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt, compétences et métiers d'avenir, le CMQ propose de poursuivre l'accompagnement du projet de structuration d'un pôle bas carbone;

Action 1.2 - Co-organisation des événements d'open innovation (Hackathon, idéathon, challenge d'innovation...) notamment en lien avec le projet H2020 et les innovations technologiques du projet RESPONSE;

- 2 L'attractivité des filières de la transition énergétique notamment vis-à-vis des scolaires, et des étudiants

Action 2.1 - Co-animation du festival des transitions qui se tiendra en fin d'année 2024 et qui a pour objectif de sensibiliser aux enjeux et aux métiers de la transition écologique et numérique : Promotion des métiers - expérimentation, serious game,... ;

Action 2.2 - Sensibilisation des scolaires aux métiers de la transition énergétique. Le CMQ Green City propose un accompagnement sur-mesure à des scolaires en travaillant sur la thématique de la transition énergétique : Développement et animation d'outils pour faire découvrir les enjeux de la transition énergétique dans le cadre du plan climat ;

Action 2.3 - Animation autour de l'inauguration du projet européen RESPONSE.

Pour mener à bien ces actions, l'ESTP porteur des actions du CMQ Green City, sollicite une subvention de 45 000 € répartie sur les actions 1.1 (5 000 €) et 1.2 (10 000 €) sur les lignes de crédit du développement économique et les actions 2.1 (10 000 €), 2.2 (15 000 €) et 2.3 (5 000 €) sur les lignes de crédit du service écologie urbaine. L'augmentation du montant de la subvention par rapport à celle versée en 2023 (+ 10 000 €) est liée à l'action 2.2 qui prévoit cette année le développement et la création d'outils nouveaux.

Il est proposé de verser cette subvention selon les modalités suivantes :

- Un montant de 30 000 € dès notification de la convention jointe en annexe ;

- Le solde de 15 000 € sur présentation d'un bilan d'activité faisant état de la mise en place du programme d'action annuel et du rapport d'activité.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** au titre de l'année 2024 une subvention de 45 000 € à l'ESTP pour financer les actions portées pour le Campus de Métiers et qualifications Énergie et Construction - vers des Villes Intelligentes et Bas Carbone (Green City) selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention 2024 jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2024.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 8 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN